



## **Interreg V Rhin Supérieur**

(2014 - 2023)

### **Formulaire de demande de concours communautaire**

Formulaire de demande de concours communautaire

Axe prioritaire-Priorité d'investissement-Objectif spécifique 2-3-1

Axe B - Croissance durable

PI 7 c) - Elaborer et améliorer des systèmes de transport respectueux de l'environnement, y compris les systèmes peu bruyants, et à faible émission de carbone, y compris le transport maritime et sur les voies navigables, les ports, les liens multimodaux et les infrastructures aéroportuaires, de façon à promouvoir une mobilité locale et régionale durable

OS 7 - Limiter l'augmentation du trafic motorisé transfrontalier à travers le développement de transports à faible impact environnemental dans l'espace du Rhin supérieur

### **THNS COLMAR-BREISACH**

THNS Transport à Haut Niveau de Service Colmar - Breisach

**Version provisoire**

INTERREG Rhin Supérieur

Tel:

Fax:

Email: [info.interreg@grandest.fr](mailto:info.interreg@grandest.fr)

## Sommaire

<b>Informations préalables</b>	3
I.1. Comment compléter et déposer le formulaire de demande de cofinancement	3
I.2. Qu'est-ce qu'une demande complète ?	3
<b>Identification du projet</b>	5
II.1. Informations permettant l'identification du projet	5
<b>Partenariat du projet</b>	6
III.1. Informations sur les partenaires du projet	6
III.2. Type d'implication des partenaires	7
III.3. Implication des partenaires dans d'autres projets européens	8
<b>Conception et finalités du projet</b>	9
IV.1. Contribution du projet à la stratégie du programme	9
IV.1.1. Description de la problématique identifiée au regard de l'objectif spécifique sélectionné	9
IV.1.2. Objectifs du projet permettant de répondre à la problématique identifiée	9
IV.2. Informations complémentaires relatives à l'impact du projet	11
IV.2.1. Contribution aux indicateurs de résultat	11
IV.2.2. Impact sur les autres objectifs spécifiques	11
IV.2.3. Public ciblé	11
IV.2.4. Prise en compte de l'existant - Capitalisation	11
IV.2.5. Apport des partenaires situés hors zone de programmation	12
IV.3. Contribution du projet aux principes transversaux du programme	13
IV.3.1. Valeur ajoutée transfrontalière	13
IV.3.2. Caractère novateur	13
IV.3.3. Caractère structurant	13
IV.3.4. Pérennisation / Viabilité du projet à long terme	13
IV.3.5. Utilisation des TIC	13
IV.3.6. Contribution au développement durable du Rhin supérieur	14
IV.3.7. Contribution à l'égalité des chances et à la non-discrimination	14
IV.3.8. Contribution à l'égalité entre les hommes et les femmes	14
IV.4. Stratégie de communication du projet	16
<b>Mise en oeuvre opérationnelle du projet</b>	17
V.1. Plan de travail	17
V.2. Calendrier de réalisation	22
V.3. Contribution du projet aux indicateurs du programme, par l'intermédiaire des livrables définis dan...	24
<b>Mise en oeuvre financière du projet</b>	25
VI.1. Budget en dépenses	25
VI.1.1. Saisie du budget par partenaire	25
VI.1.2. Synthèse : budget des partenaires français + allemands	28
VI.1.3. Synthèse : budget des partenaires suisses (le cas échéant)	30
VI.1.4. Synthèse : budget global du projet	32
VI.2. Plan de financement	34
VI.2.1. Plan de financement par partenaire - Synthèse	34
VI.2.2. Plan de financement par partenaire - Détails	35
VI.2.3. Plan de financement par cofinancier	39
VI.2.4. Plan de financement global du projet	41
VI.2.5. Taux de change (pour les projets avec participation suisse)	41
<b>Annexes</b>	42
VII.1. Annexe sur les budgets des partenaires, sur les frais de personnel, annexe descriptive	42
<b>Engagements</b>	43
VIII.1. Déclaration du porteur de projet	43
VIII.2. Signature du porteur de projet	44

## Informations préalables

### I.1. Comment compléter et déposer le formulaire de demande de cofinancement

Ce formulaire permet de demander un cofinancement dans le cadre du programme européen de coopération transfrontalière INTERREG V Rhin Supérieur.

Pour remplir et déposer le formulaire de demande de cofinancement, il est nécessaire de procéder par étapes :

Etape n°1 : Vous complétez le formulaire de demande de cofinancement dans SYNERGIE-CTE en respectant les consignes contenues dans les bulles d'aide (cadre vert) des différentes pages

Etape n°2 : Vous chargez dans SYNERGIE-CTE (rubrique VII Annexes) les formulaires annexes à la demande, qui vous ont été fournis par votre instructeur et que vous avez complétés

Pour rappel, ces annexes sont les suivantes :

Annexe 1 : Annexe sur les budgets des partenaires - format MS-Excel (Détail des dépenses prévues dans les budgets des partenaires avec les modes de calcul des montants indiqués)

Annexe 2 : Annexe sur les frais de personnel – format MS-Excel (Détail des frais de personnel prévus dans le cadre du projet)

Annexe 3 : Annexe descriptive bilingue – format libre – 5 pages maximum par langue (Document facultatif qui vous permet d'apporter des compléments d'information sur le fond du projet - explications complémentaires, schémas, plans, cartes... - et qui permettra aux instances de mieux juger de l'intérêt de votre projet).

Etape n°3 : Vous vérifiez que votre formulaire est correctement rempli et prêt à être envoyé en cliquant sur « contrôler la cohérence des données du formulaire », et corrigez les éventuelles erreurs indiquées

Etape n°4 : Vous cliquez sur « Déposer le formulaire électronique »

Etape n°5 : Vous générez au format PDF les deux versions linguistiques de votre formulaire, en cliquant sur le petit symbole « PDF », une fois à partir de l'interface en français, une fois à partir de l'interface en allemand. Puis cherchez-les dans l'onglet « Restitutions » (onglet en haut de la page) et imprimez les deux versions linguistiques du document et les signez

Etape n°6 : Vous envoyez (ou déposez) l'ensemble des documents constituant la demande (formulaire dans les deux langues et annexes) au format papier (daté, signé et portant le cachet du porteur de projet) à l'adresse suivante :

Région Alsace – Champagne-Ardenne – Lorraine  
Direction des Relations Européennes et Internationales  
Secrétariat conjoint INTERREG  
BP 91006  
1 Place Adrien Zeller  
F 67070 STRASBOURG CEDEX

A l'issue de cette procédure, pour que votre dossier soit complet, il est nécessaire de nous fournir d'autres documents, qui sont détaillés dans la partie suivante.

### I.2. Qu'est-ce qu'une demande complète ?

Pour être considérée comme complète, une demande de concours communautaire doit comprendre les éléments suivants :

Le formulaire de demande de cofinancement et ses annexes

Saisi dans SYNERGIE-CTE, il est envoyé signé à l'adresse indiquée dans la partie précédente. Les informations figurant dans le formulaire serviront aux instances du programme pour déterminer l'intérêt du projet et son éligibilité.

Les attestations obligatoires

Ces 4 attestations vous sont envoyées par mail par votre instructeur. Chaque partenaire doit compléter et signer le(s)

document(s) qui le concerne. Le porteur de projet centralise les documents et les envoie en format papier à l'adresse mentionnée dans la partie précédente.

#### Attestation 1 : Notification de cofinancement

Ce document doit être complété et signé par chaque partenaire cofinancier (y compris le porteur de projet) et le cas échéant par les partenaires de projet qui réalisent des dépenses sans apporter de financement propre.

#### Attestation 2 : Situation au regard de la TVA

Ce document doit être complété et signé par chaque partenaire français ou allemand réalisant des dépenses dans le cadre du projet (y compris le porteur de projet).

**Attestation 3 : Mandat au porteur de projet** Ce document doit être complété et signé par chaque partenaire réalisant des dépenses dans le cadre du projet. Ce document prouve que le partenaire a pris connaissance du formulaire de demande de cofinancement et en accepte le contenu.

#### Attestation 4 : Lettre d'engagement

Ce document doit être complété et signé par chaque partenaire associé, à savoir chaque partenaire n'effectuant pas de dépenses et n'apportant pas de cofinancement, mais étant impliqué dans la mise en œuvre du projet.

#### Les documents complémentaires

Ces documents sont à fournir pour chaque partenaire effectuant des dépenses.

S'il s'agit d'une association :

- Statuts de l'association avec copie de la publication au J.O. ou du récépissé de déclaration à la Préfecture ou de l'inscription au Tribunal d'Instance.

S'il s'agit d'un GIP :

- Convention constitutive avec copie de l'arrêté approuvant la convention publié au J.O. ou au Recueil des actes administratifs de la Préfecture.

S'il s'agit d'une association, d'un GIP ou d'une entreprise :

- Rapport d'activités de l'année écoulée.
- Comptes financiers approuvés et signés des deux derniers exercices comptables, le rapport du commissaire aux comptes (ou de l'expert-comptable) ou, s'agissant du dernier exercice clos, ces documents provisoires s'ils sont disponibles
- Mêmes documents comptables prévisionnels pour l'exercice en cours

## Identification du projet

### II.1. Informations permettant l'identification du projet

#### Identification

Acronyme	THNS COLMAR-BREISACH
N° de projet	7.19
N° SYNERGIE-CTE	5823
Titre du projet	THNS Transport à Haut Niveau de Service Colmar - Breisach
Porteur de projet	Région Grand Est (FRANCE)

#### Durée du projet

Date de début	Date de fin
2020-12-01	2023-06-30

## Partenariat du projet

### III.1. Informations sur les partenaires du projet

	Organisme du partenaire	Nom du partenaire	Type de partenaire	Forme juridique de partenaire	Pays	Région	NUTS 3
Porteur de projet	Région Grand Est	Région Grand Est	Pouvoir public régional	Public	FRANCE	Alsace	Bas-Rhin
	Stadt Breisach am Rhein	Stadt Breisach am Rhein	Pouvoir public local	Public	ALLEMAGNE	Freiburg	Breisgau-Hochschwarzwald
	Zweckverband Regio-Nahverkehr Freiburg	Zweckverband Regio-Nahverkehr Freiburg	Infrastructure et fournisseurs de services (publics)	Public	ALLEMAGNE	Freiburg	Freiburg im Breisgau, Stadtkreis
	Collectivité Européenne d'Alsace (ex-Département du Haut-Rhin)	Département du Haut-Rhin	Pouvoir public local	Public	FRANCE	Alsace	Haut-Rhin
	Colmar agglomération	Colmar Agglomération	Pouvoir public local	Public	FRANCE	Alsace	Haut-Rhin
	Préfecture de Région Grand Est	Etat - Préfecture de Région Grand Est	Pouvoir public régional	Public	FRANCE	Alsace	Bas-Rhin

### III.2. Type d'implication des partenaires

Nom du partenaire	Partenaire cofinancier	Partenaire non-cofinancier	Partenaire réalisant des dépenses	Partenaire ne réalisant pas de dépenses
Région Grand Est	X		X	
Stadt Breisach am Rhein	X		X	
Zweckverband Regio-Nahverkehr Freiburg	X			X
Département du Haut-Rhin	X		X	
Colmar Agglomération	X			X
Etat - Préfecture de Région Grand Est	X			X

### III.3. Implication des partenaires dans d'autres projets européens

	Partenaires réalisant des dépenses	Implication dans un autre programme de coopération territoriale européenne (INTERREG, URBACT, ESPON ...)	Implication dans un Programme FEDER / FSE / FEADER français ou allemand (Alsace, Bade-Wurtemberg, Rhénanie-Palatinat)	Implication dans un Programme sectoriel (Horizon 2020, COSME, Erasmus +, LIFE, Europe Créative, MIE ...)	Implication dans un autre type de programme européen (CER, ...)	Nom des projets (le cas échéant) et commentaire
1	Région Grand Est	OUI	OUI	OUI	NON	Etude de faisabilité THNS Colmar Breisach, étude stratégique pour le développement des dessertes et l'acquisition de trains transfrontaliers, étude APS de la nouvelle liaison ferroviaire de l'EAP, étude pour la 4ème voie du nœud ferroviaire de Strasbourg, LGV Rhin-Rhône - études d'optimisation et actualisation des études socio-économiques, projet e-ticketing, étude multimodale entre Colmar et Breisach, équipement de 25 rames TER 2NNG en système de sécurité interopérable ERTMS, ...
2	Département du Haut-Rhin					
3	Colmar Agglomération					
4	Stadt Breisach am Rhein					

## Conception et finalités du projet

### IV.1. Contribution du projet à la stratégie du programme

#### IV.1.1. Description de la problématique identifiée au regard de l'objectif spécifique sélectionné

	Objectifs spécifiques
Objectifs spécifiques	OS 7 - Limiter l'augmentation du trafic motorisé transfrontalier à travers le développement de transports à faible impact environnemental dans l'espace du Rhin supérieur

#### Description de la problématique transfrontalière

La zone d'emploi de Colmar représente une population de 195 000 habitants, 83 000 emplois et près de 22 000 entreprises. La zone d'emploi fribourgeoise représente quant à elle près de 120 000 actifs autour de la ville centre. Et pourtant, il n'existe aujourd'hui aucune liaison de transport public efficace et pérenne entre les deux pôles urbains et économiques.

Les déplacements transfrontaliers sont aujourd'hui réalisés dans la majorité des cas en voiture, avec un trafic estimé de 20 000 véhicules par jour sur le pont de Breisach et de nombreux bouchons sur la RD 415, en particulier à l'entrée Ouest de Colmar et à Horbourg-Wihr. Il est aujourd'hui indispensable de désengorger les axes de circulation, afin de limiter les émissions de polluants d'une part, de faciliter les échanges socio-économiques, éducatifs, culturels et touristiques d'autre part.

Cette problématique des déplacements automobiles existe depuis de nombreuses années et fait apparaître, de façon de plus en plus prégnante, la nécessité de mettre en œuvre un transport en commun efficace sur cet axe entre Colmar et Fribourg. Il existe bien aujourd'hui un service de car entre Colmar et Fribourg, mais ce dernier est effectué par un opérateur privé. À court terme, aucun financement permanent n'est disponible pour cette offre de bus, car les partenaires du projet n'ont pris des engagements de financement que pour un an. Seul un service de transport public régulier pourra garantir aux citoyens une liaison entre les deux pôles urbains inscrite dans la durée.

Du côté allemand, il existe une liaison ferroviaire bien développée entre Breisach et Fribourg, avec plus de 4 millions de passagers par an ; du côté français, le trafic de passagers sur la liaison ferroviaire a été interrompu. C'est pourquoi la ligne de bus internationale 1076 "Colmar - Breisach" est actuellement reliée au train de Breisach. Le THNS vise à créer une liaison par bus plus efficace jusqu'à ce que la liaison par train puisse être rétablie.

#### IV.1.2. Objectifs du projet permettant de répondre à la problématique identifiée

La Région Grand Est a mené plusieurs études multimodales sur le territoire entre Colmar et Fribourg. En 2015, en partenariat avec les autorités allemandes, elle a commandité une étude de faisabilité pour la mise en œuvre d'un concept de Transport à Haut Niveau de Service (THNS), car si ce service semblait adapté à la structure économique et démographique actuelle du territoire, il fallait le vérifier et établir les conditions de sa faisabilité. L'étude de faisabilité a montré que le THNS répondait bien aux besoins de déplacements transfrontaliers avec un potentiel attendu de 440 voyages quotidiens et qu'il présentait un coût modéré, tant en investissement qu'en fonctionnement. Il peut ainsi être mis en œuvre rapidement, en attendant qu'un autre mode de transport en commun, comme le train, puisse être réalisé.

L'étude de faisabilité a permis de définir les conditions de la faisabilité technique et économique du service, d'établir le programme des travaux à réaliser sur la voirie et d'estimer leur coût, d'établir le planning de la mise en œuvre du projet, y compris l'acquisition des bus aux normes européennes les plus écologiques (norme Euro 6). Les études ont également pu vérifier que le taux de retour sur investissement (TRI) de ce service est positif.

Parallèlement à la démarche de mise en œuvre d'un THNS, les études de faisabilité de la réouverture de la ligne ferroviaire entre Colmar et Breisach se poursuivent, pour une reprise du trafic ferroviaire de voyageurs d'ici une dizaine d'années. En attendant, le bus à haut niveau de service permet d'apporter une réponse de court terme de transport public aux citoyens. Le

THNS n'obère en rien la reprise des circulations de trains de voyageurs. Bien au contraire, il permettra d'ancrer des habitudes de transport et de mobilité plus respectueuses de l'environnement, et une fois que le train circulera, les voyageurs basculeront naturellement du car au train.

## IV.2. Informations complémentaires relatives à l'impact du projet

### IV.2.1. Contribution aux indicateurs de résultat

*Selon vous, votre projet contribue-t-il à un ou plusieurs des indicateurs de résultat du programme INTERREG V Rhin supérieur affichés ci-dessous ? Si oui, comment ?*

	Selon vous, votre projet contribue-t-il à cet indicateur de résultat	Si oui, comment ?
Trafic motorisé transfrontalier	OUI	Le Transport à Haut Niveau de Service va limiter l'augmentation du trafic motorisé transfrontalier à l'échelle du Rhin Supérieur car il favorise le report des déplacements individuels de la voiture vers le déplacement collectif, ce qui aura pour effet de limiter la production d'émissions de gaz à effet de serre, pour ce qui est des déplacements professionnels, de loisirs et de tourisme.

### IV.2.2. Impact sur les autres objectifs spécifiques

	Objectif spécifique	Impact ?	Commentaire
1	OS 10 - Augmenter l'emploi transfrontalier dans le Rhin supérieur	Indirect	L'accès à l'emploi transfrontalier est freiné par le manque de transport public et les citoyens sans voiture ne peuvent aller travailler dans le pays voisin. La mise en œuvre d'un THNS va permettre aux actifs et aux citoyens en recherche d'emploi de se déplacer vers les entreprises étrangères. Avec une desserte fréquente, rapide et organisée sur toute la journée, le THNS offre une desserte adaptée aux horaires des entreprises et incitera les gens à utiliser ce mode de transport collectif.

### IV.2.3. Public ciblé

Le projet de THNS s'adresse à tous les citoyens du Rhin supérieur et au-delà : il cible les habitants de cette grande région entre Colmar et Fribourg pour ce qui est de l'accès à l'emploi et aux entreprises du secteur et, outre les déplacements domicile-travail, il favorisera les déplacements domicile-études. Il concerne également les déplacements de loisirs et de tourisme et s'adresse ainsi à tous les habitants de la région et, au-delà, aux touristes venant de plus loin.

### IV.2.4. Prise en compte de l'existant - Capitalisation

	Réponse	Commentaire

Le contenu de votre projet est-il en lien avec celui d'un ou de plusieurs autre(s) projet(s) terminé(s) ou en cours de réalisation sur le plan national et/ou européen ? Si oui, veuillez préciser de quel(s) projet(s) il s'agit et quel en est l'articulation avec votre projet	OUI	Le THNS et le projet de réouverture de la ligne ferroviaire entre Colmar et Breisach se situent dans le même périmètre d'étude. Les différentes études produites et les données de territoire ont pu être partagées. Le THNS est un mode de transport intéressant pour les populations et réalisable à court terme. Le THNS, qui doit être mis en œuvre en 2023, constitue la première phase d'un ancrage des déplacements en transports en commun, les trains de voyageurs étant attendus dans 10 ans au plus tôt.
Avez-vous vérifié l'existence d'autres projets européens dont le contenu est en lien avec votre projet, (notamment à travers la base de données KEEP et la banque de projet INTERREG Rhin supérieur) ? Si oui, quels projets avez-vous identifiés ?	OUI	Des projets similaires ont été identifiés : 2007 - 2013 (NL-DE) : projet - étude de faisabilité de la liaison de bus Achterhoek-Kleve  2007 - 2013 Rhin supérieur (FR-DE-CH) : Projet - Nouvelle ligne de bus transfrontalière de Grenzach-Wyhlen (D) à Bâle (CH)  2007 - 2013 (NL-DE) : Projet - Construction d'une liaison transfrontalière par bus de Clèves (D) à Groesbeek (NL) via Kranenburg (D)
Le contenu de votre projet intègre-t-il les résultats (productions, publications, méthodes, connaissances etc.) d'autres projets européens ? Si oui, comment ? Si non, pourquoi ?	OUI	Le projet intègre les résultats de l'étude de faisabilité du projet de Transport à Haut Niveau de Service - THNS - entre Colmar et Breisach, menée entre 2015 et 2017, grâce au cofinancement d'INTERREG V Rhin supérieur 2014 - 2020.

#### De quelle manière rendrez-vous les résultats atteints visibles/disponibles/utilisables par d'autres?

Les études de projet vont aboutir à la mise en œuvre du THNS entre Colmar et Breisach, qui sera accessible à tous les publics.

#### IV.2.5. Apport des partenaires situés hors zone de programmation

	Partenaire	Structure de rattachement (si le partenaire est un organisme « sous-structure »)	Situation géographique du partenaire	Commentaire

## **IV.3. Contribution du projet aux principes transversaux du programme**

### **IV.3.1. Valeur ajoutée transfrontalière**

Le THNS trouve son échelle de pertinence dans la desserte de territoires de la dimension de la région du Centre Alsace et du Brisgau, avec ses deux pôles économiques, Colmar et Fribourg. Une mise en œuvre uniquement d'un côté ou de l'autre de la frontière relève d'un transport local et n'a pas d'intérêt socio-économique, tandis qu'une desserte franchissant le Rhin va apporter une réelle dimension transfrontalière en reliant deux territoires économiques et touristiques.

Dans ce secteur, de nombreuses entreprises allemandes sont en demande de main-d'œuvre française, cette dernière étant disponible mais n'ayant pas les transports collectifs adaptés. Le secteur touristique et de loisirs est également bien développé, tant en France qu'en Allemagne, et la desserte transfrontalière favorisera et sera alimentée par cette demande de déplacements de loisirs, que ce soit d'Allemagne vers Colmar et les Vosges ou dans l'autre sens de Colmar vers Fribourg et toute la région attractive du Brisgau.

### **IV.3.2. Caractère novateur**

Le Transport à Haut Niveau de Service est un mode de transport moderne et innovant, car il va au-delà d'un système de transport de car interurbain. En premier lieu, il s'inscrit en site propre ou aménagé, c'est-à-dire qu'il est dissocié du flux de trafic global, afin de gagner en efficacité. En second lieu, le matériel roulant est moderne et équipé des dernières innovations techniques et technologiques : plancher rabaisé pour les personnes à mobilité réduite, meilleure accessibilité au car, équipement WIFI, affichage dynamique des informations voyageurs.

### **IV.3.3. Caractère structurant**

Le THNS va contribuer à l'évolution des habitudes de déplacement dans le Rhin supérieur, entre le pays de Colmar et la région du Brisgau et, au-delà, à l'échelle de toute l'Alsace et du Bade-Wurtemberg. Le THNS est un mode de transport structurant à plusieurs niveaux de territoires : il offre une possibilité de se déplacer à l'échelle régionale, interurbaine et urbaine.

De par son image moderne et intuitive, il est attractif pour une population souvent réticente à utiliser les transports en commun, et l'efficacité de son parcours entre Colmar et Fribourg en fait un mode de transport tout à fait concurrentiel à la voiture. Il contribue au développement des déplacements entre Colmar et Fribourg.

La mise en œuvre du THNS transfrontalier est confortée dans son caractère structurant par l'existence des gares multimodales de Colmar en France et de Breisach en Allemagne, véritable lien et point d'accroche entre l'offre de transport public supra-régionale de chaque côté de la frontière.

### **IV.3.4. Pérennisation / Viabilité du projet à long terme**

La Région Grand Est, en tant qu'Autorité Organisatrice des Transports régionaux, en collaboration avec les partenaires institutionnels locaux, va assurer l'exploitation de ce nouveau service de transport public.

### **IV.3.5. Utilisation des TIC**

Le Transport à Haut Niveau de Service utilisera les dernières technologies développées pour ce mode de transport express entre la France et l'Allemagne. Les bus pourront être équipés de technologie WIFI, d'affichage dynamique de l'information voyageurs, de géolocalisation, de temps de parcours en temps réel, d'aide au guidage et à l'accostage des bus aux stations pour une accessibilité optimale à l'ensemble de la clientèle, et en particulier pour les personnes à mobilité réduite.

**IV.3.6. Contribution au développement durable du Rhin supérieur**

	Réponse	Commentaire
Les objectifs de votre projet ont-ils, potentiellement, un impact positif sur le développement durable ? Si oui, lequel ? Si non, en quoi est-il assuré que les objectifs de votre projet n'auront pas d'impact négatif sur le développement durable ?	OUI	Le Transport à Haut Niveau de Service est par définition un mode de transport collectif de voyageurs en adéquation avec les trois piliers du développement durable. Son échelle de pertinence à l'échelle régionale fait qu'il contribuera au développement durable du Rhin supérieur. Le THNS est un moyen de transport écologique, car il contribue à la diminution de la part de transport en véhicules particuliers. Il est un lien social, car, d'une part il crée une nouvelle liaison territoriale et d'autre part, grâce à une tarification appropriée, il est accessible à tous. Il permet également de développement économique du Rhin supérieur, car il favorise les échanges et les déplacements domicile-travail et de loisirs.
Votre projet est-il conçu de manière à favoriser, lors de sa mise en œuvre, la protection de l'environnement, l'utilisation économe des ressources et la protection du climat ? Si oui, comment cela se manifeste-t-il concrètement dans le cadre de la mise en œuvre de votre projet ?	OUI	Le Transport à Haut Niveau de Service est un mode de transport respectueux de l'environnement. Afin de limiter les impacts sur la qualité de l'air, le choix du matériel sera effectué en prenant en compte les dernières normes européennes les plus écologiques (norme Euro 6).
La mise en œuvre de votre projet a-t-elle potentiellement un impact négatif significatif sur l'environnement (notamment en ce qui concerne l'émission de polluants, l'état de la masse d'eau et l'utilisation des sols) ? Si oui, par quelles mesures spécifiques cet impact sera-t-il minimisé ?	NON	Le Transport à Haut Niveau de Service n'aura pas d'impact négatif significatif sur l'environnement. Les pollutions liées à la circulation automobile sont prises en compte dans la conception des infrastructures routières existantes (fossé de recueil des eaux de pluies ruisselantes sur la chaussée, bassin de recueil et de traitements des eaux de lessivage des chaussées, contrôle des rejets dans le milieu naturel).

**IV.3.7. Contribution à l'égalité des chances et à la non-discrimination**

	Réponse	Commentaire
Votre projet est-il conçu de manière à favoriser l'égalité des chances et éviter toute discrimination fondée sur le sexe, la race ou l'origine ethnique, la religion ou les convictions, le handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle? Si oui, comment cela se manifeste-t-il dans le cadre de la mise en œuvre de votre projet ?	OUI	<p>Le Transport à Haut Niveau de Service est un service public de transport collectif de voyageurs. Il ne fait aucune différence entre les personnes qui voudront l'emprunter. Au contraire, il est un vecteur social car il est accessible à tout le monde. La mise en œuvre d'une tarification sociale, la mise en place d'horaires adaptés permettra à tous les citoyens d'emprunter le Transport à Haut Niveau de Service.</p> <p>Dans sa conception, un projet de transport en commun est un service public. Il est conçu pour servir à tous les citoyens sans discrimination d'âge, de sexe, de catégories sociales. Il respecte les différentes réglementations en vigueur, et notamment la loi sur l'accessibilité des transports publics aux personnes à mobilité réduite.</p> <p>Lors de la sélection du transporteur, dans le cadre des procédures de marché publics, toute discrimination sera évitée, car les offres sont attribuées sur des critères techniques et économiques.</p>

**IV.3.8. Contribution à l'égalité entre les hommes et les femmes**

	Réponse	Commentaire
Votre projet est-il conçu de manière à favoriser le principe d'égalité des hommes et des femmes en ce qui concerne, notamment, les rétributions, le traitement en matière de conciliation de la vie professionnelle et familiale, ainsi que l'accès aux et l'implication dans les différentes actions mise en oeuvre dans le cadre du projet? Si oui, comment cela se manifeste-t-il dans le cadre de la mise en oeuvre de votre projet ?	OUI	<p>Le Transport à Haut Niveau de Service est égalitaire. Aucune action spécifique n'est ainsi prévue de manière à favoriser le principe d'égalité des hommes et des femmes.</p> <p>Dès sa conception, ce service public laisse toute sa place à l'ensemble des citoyens, qu'ils soient hommes ou femmes. Dès sa conception, lors des phases d'études, à la réalisation des travaux et à la mise en oeuvre de l'exploitation, le principe d'égalité homme / femme est appliqué.</p>

## IV.4. Stratégie de communication du projet

	Groupe cible	Objectifs	Description
1	Autorités politiques	Sensibiliser / Faire connaître : si l'on souhaite atteindre un public non-spécialiste et/ou qu'on ne connaît pas encore.	Pendant la phase d'étude de projet du Transport à Haut Niveau de Service et pendant les travaux, les élus locaux seront sensibilisés à ce mode de transport et recevront toutes les informations nécessaires sur les choix de ce mode adapté à leur territoire, afin qu'ils puissent être de véritables relais vers leurs concitoyens.
2	Citoyennes et citoyens	Sensibiliser / Faire connaître : si l'on souhaite atteindre un public non-spécialiste et/ou qu'on ne connaît pas encore. Faire du public un acteur de mon projet : Si le projet génère un « produit » utilisable par les bénéficiaires finaux.	Le Transport à Haut Niveau de Service est un projet de transport collectif novateur, même s'il existe depuis deux décennies dans des villes de plus en plus nombreuses en France, en Europe et dans le monde. Les citoyens ne sont pas forcément informés de ce nouveau mode de transport, surtout s'ils ne sont pas utilisateurs des transports collectifs. La communication aura donc deux objectifs : premièrement informer les citoyens du projet de service de transport collectif et, deuxièmement, informer du mode de transport choisi et porter à la connaissance des gens toutes les caractéristiques du THNS et tous ses avantages. Le public pourra être associé, lorsque le projet sera bien avancé, à des groupes de travail ou réunion d'information, pour la prise en compte de leurs besoins dans l'élaboration de l'offre de desserte en transport public de Colmar à Breisach. En devenant les utilisateurs du THNS, les citoyens seront les véritables acteurs de ce service et de la réussite du projet.
3	Presse et médias	Sensibiliser / Faire connaître : si l'on souhaite atteindre un public non-spécialiste et/ou qu'on ne connaît pas encore.	La presse et les médias seront les canaux privilégiés pour la communication autour du projet de Transport à Haut Niveau de Service. La presse locale, les supports institutionnels (Journal de la Région, journaux municipaux, sites internet des collectivités, Facebook, Instagram ...), la communication institutionnelle relayée par la presse (communiqués de presse, articles sur les délibérations des commissions,...) seront utilisés.

### Autres groupes cibles

## Mise en oeuvre opérationnelle du projet

### V.1. Plan de travail

Type d'action	1 Coordination du projet		
Action	1.1 Coordination de projet	Début	2020-12-01
		Fin	2023-06-30
Description	Le porteur de projet coordonne les actions des partenaires, assure le suivi et la dynamique du projet. Il assure la gestion technique, administrative et financière du projet Interreg. Il suit la convention Interreg et sollicite les partenaires cofinanceurs. Il organise les comités techniques et les comités de pilotage.		
Livrables			
Partenaire responsable	Région Grand Est		
Partenaires participants	+ Colmar Agglomération + Département du Haut-Rhin + Etat - Préfecture de Région Grand Est + Stadt Breisach am Rhein + Zweckverband Regio-Nahverkehr Freiburg		
Localisation	Rhin Supérieur		
Type d'action	2 Etudes préliminaires		
Action	2.1 Etude préliminaire	Début	2020-12-01
		Fin	2021-09-30
Description	L'étude préliminaire permet de définir le programme d'aménagement (fonctionnalités, caractéristiques techniques et estimation prévisionnelle du projet, sur la base duquel les gestionnaires de voirie réaliseront les études d'avant-projet, de projet puis engageront les procédures en vue de la réalisation des travaux (infrastructures, haltes, ...).		
Livrables			
Partenaire responsable	Région Grand Est		
Partenaires participants	+ Colmar Agglomération + Département du Haut-Rhin + Etat - Préfecture de Région Grand Est + Stadt Breisach am Rhein + Zweckverband Regio-Nahverkehr Freiburg		

Localisation	Rhin Supérieur		
<b>Type d'action</b>	<b>3 Modélisation dynamique des trafics à Colmar</b>		
Action	3.1 Modélisation dynamique des trafics à Colmar	Début	2020-12-01
		Fin	2021-09-30
Description	La réalisation d'une modélisation dynamique des trafics à Colmar est apparue indispensable au moment de l'étude de faisabilité, dans le contexte particulier du trafic d'entrée et de sortie de Colmar, où les aménagements réalisés pour le THNS sont essentiels pour la réussite du projet. Ce modèle permettra de quantifier et de qualifier avec précision les flux des différents modes de transports (voitures, deux roues, bus), en particulier au niveau des carrefours. L'objectif est d'avoir un outil d'aide à la décision pour les aménagements à prévoir pour le THNS dans Colmar.		
Livrables			
Partenaire responsable	Région Grand Est		
Partenaires participants	+ Colmar Agglomération + Département du Haut-Rhin + Etat - Préfecture de Région Grand Est + Stadt Breisach am Rhein + Zweckverband Regio-Nahverkehr Freiburg		
Localisation	Rhin Supérieur		
<b>Type d'action</b>	<b>4 Assistance technique</b>		
Action	4.1 Assistance technique	Début	2020-12-01
		Fin	2023-06-30
Description	L'assistance technique permet au porteur de projet de suivre le projet tout au long de sa mise en oeuvre, de l'étude préliminaire aux études d'avant-projet et de projet et jusqu'à la fin des travaux. L'assistance technique sera également en charge de promouvoir le projet et de mettre en oeuvre une communication autour du projet, notamment durant les phases élaboration et de chantier.		
Livrables			
Partenaire responsable	Région Grand Est		
Partenaires participants	+ Colmar Agglomération + Département du Haut-Rhin + Etat - Préfecture de Région Grand Est + Stadt Breisach am Rhein + Zweckverband Regio-Nahverkehr Freiburg		
Localisation	Rhin Supérieur		

Type d'action	5 Etudes d'avant-projet, de projet et réalisation		
Action	5.1 Etudes d'avant-projet, de projet	Début	2021-06-01
		Fin	2023-06-30
Description	Les études d'avant-projet et les études de projet sont conduites par les maîtres d'ouvrages (Conseil Départemental du Haut-Rhin et ville de Breisach). Les maîtres d'ouvrage conduisent les études de projet et d'exécution, qui permettent d'établir les cahiers des charges et les pièces des marchés qui seront publiés en appel d'offre, afin de sélectionner les entreprises qui réaliseront les travaux.		
Livrables			
Partenaire responsable	Département du Haut-Rhin		
Partenaires participants	+ Colmar Agglomération + Région Grand Est + Etat - Préfecture de Région Grand Est + Stadt Breisach am Rhein + Zweckverband Regio-Nahverkehr Freiburg		
Localisation	Rhin Supérieur		
Action	5.2 Travaux	Début	2022-12-01
		Fin	2023-06-30
Description	Cette mesure n'a pas pu être mise en œuvre sauf dans la ville de Breisach. Il s'agissait de réaliser les travaux en vue de la mise en œuvre du transport à haut niveau de service. Ces travaux consisteront à aménager les arrêts pour les voyageurs, comprenant le totem, la signalétique, les informations voyageurs (horaires, plan de la ligne, ...), à aménager la voirie là où ce sera nécessaire, avec par exemple des couloirs réservés, où, là où c'est suffisant, un marquage au sol.		
Livrables	+ 1 x 5.2.1-Transport à Haut Niveau de Service entre Colmar et Breisach		
Partenaire responsable	Département du Haut-Rhin		
Partenaires participants	+ Colmar Agglomération + Etat - Préfecture de Région Grand Est + Région Grand Est + Stadt Breisach am Rhein + Zweckverband Regio-Nahverkehr Freiburg		
Localisation	Rhin Supérieur		
Type d'action	6 Communication		
Action	6.1 Communication	Début	2020-12-01
		Fin	2023-06-30

Description	Cette mesure n'a pas pu être mise en œuvre Il s'agissait de réaliser la communication autour du projet, pendant les phases d'études, de travaux et à la mise en service. En fonction de l'avancement du projet et tout au long du projet, la communication et l'information autour du projet s'appuiera, le cas échéant et en fonction des besoins, sur plusieurs supports et actions : sites internet institutionnels, actualités, lettre d'information aux riverains, réunions de quartiers ou dans les entreprises et établissements scolaires.		
Livrables			
Partenaire responsable	Région Grand Est		
Partenaires participants	+ Colmar Agglomération + Département du Haut-Rhin + Etat - Préfecture de Région Grand Est + Stadt Breisach am Rhein + Zweckverband Regio-Nahverkehr Freiburg		
Localisation	Rhin supérieur		
Action	6.2 Inauguration	Début	2023-06-01
		Fin	2023-06-30
Description	Cette mesure n' pas pu être mise en oeuvre L'inauguration de la nouvelle ligne de bus à haut niveau de service était prévue, avec un voyage inaugural et des festivités autour de l'évènement : conférence de presse, communiqués de presse, invitation des élus locaux, des associations, des acteurs de la vie locale (proviseur des lycées, office de tourisme), stand d'information sur l'offre de transport, réception, etc ....		
Livrables			
Partenaire responsable	Région Grand Est		
Partenaires participants	+ Colmar Agglomération + Département du Haut-Rhin + Etat - Préfecture de Région Grand Est + Stadt Breisach am Rhein + Zweckverband Regio-Nahverkehr Freiburg		
Localisation	Rhin Supérieur		

### Liste des livrables du projet

Type d'action	Action	ID	Type de livrable	Unité	Nom du livrable	Description	Valeur cible
1 Coordination du projet	1.1 Coordination de projet						

2 Etudes préliminaires	2.1 Etude préliminaire						
3 Modélisation dynamique des trafics à Colmar	3.1 Modélisation dynamique des trafics à Colmar						
4 Assistance technique	4.1 Assistance technique						
5 Etudes d'avant-projet, de projet et réalisation	5.1 Etudes d'avant-projet, de projet						
5 Etudes d'avant-projet, de projet et réalisation	5.2 Travaux	12260 9	OS 7 - Nouveaux concepts, outils et installations favorisant les transports respectueux de l'environnement	Concepts, outils et installations	5.2.1 Transport à Haut Niveau de Service entre Colmar et Breisach	La mise en service du Transport à Haut Niveau de Service entre Colmar et Breisach constitue l'aboutissement de ce projet.	1
6 Communication	6.1 Communication						
6 Communication	6.2 Inauguration						

## V.2. Calendrier de réalisation

Groupe d'activités (WP)	Activité	2020				2021				2022				2023			
1	Coordination du projet				P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P		
	1.1 Coordination de projet				A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A		
2	Etudes préliminaires				P	P	P	P									
	2.1 Etude préliminaire				A	A	A	A									
3	Modélisation dynamique des trafics à Colmar				P	P	P	P									
	3.1 Modélisation dynamique des trafics à Colmar				A	A	A	A									
4	Assistance technique				P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P		
	4.1 Assistance technique				A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A		
5	Etudes d'avant-projet, de projet et réalisation						P	P	P	P	P	P	P	P	P		
	5.1 Etudes d'avant-projet, de projet						A	A	A	A	A	A	A	A	A		

	5.2 Travaux													A	A	A 5.2.1 L.122609		
6 Communication					P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P		
	6.1 Communication				A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A		
	6.2 Inauguration															A		

### V.3. Contribution du projet aux indicateurs du programme, par l'intermédiaire des livrables définis dans le plan de travail

#### Liste des livrables du projet

Livrables		Valeur cible
Transport à Haut Niveau de Service entre Colmar et Breisach	Quantitatif	1 (Concepts, outils et installations)

## Mise en œuvre financière du projet

### VI.1. Budget en dépenses

#### VI.1.1. Saisie du budget par partenaire

##### Région Grand Est

	2020	2021	2022	2023	Total
<b>Frais de personnel</b>					
Frais de personnel - Taux forfaitaire 7%	1 401,24 €	3 156,42 €	12 243,90 €	2 731,53 €	19 533,09 €
<b>Total Frais de personnel</b>	<b>1 401,24 €</b>	<b>3 156,42 €</b>	<b>12 243,90 €</b>	<b>2 731,53 €</b>	<b>19 533,09 €</b>
<b>Frais de bureau et frais administratifs</b>					
Frais de bureau et frais administratifs - Taux forfaitaire 15%	210,19 €	473,46 €	1 836,58 €	409,73 €	2 929,96 €
<b>Total Frais de bureau et frais administratifs</b>	<b>210,19 €</b>	<b>473,46 €</b>	<b>1 836,58 €</b>	<b>409,73 €</b>	<b>2 929,96 €</b>
<b>Frais de déplacement et d'hébergement</b>					
Frais de déplacement, d'hébergement et de restauration	17,65 €	264,75 €	175,50 €	70,60 €	528,50 €
<b>Total Frais de déplacement et d'hébergement</b>	<b>17,65 €</b>	<b>264,75 €</b>	<b>175,50 €</b>	<b>70,60 €</b>	<b>528,50 €</b>
<b>Frais liés au recours à des compétences et à des services externes</b>					
Etude préliminaire	0,00 €	450,00 €	129 137,50 €	28 225,00 €	157 812,50 €
Modélisation dynamique des trafics à Colmar	0,00 €	14 850,00 €	1 720,00 €	0,00 €	16 570,00 €
Assistance technique	0,00 €	29 527,00 €	43 879,80 €	10 726,20 €	84 133,00 €
<b>Total Frais liés au recours à des compétences et à des services externes</b>	<b>0,00 €</b>	<b>44 827,00 €</b>	<b>174 737,30 €</b>	<b>38 951,20 €</b>	<b>258 515,50 €</b>
<b>Frais de préparation du projet</b>					
Frais de préparation du projet - Montant forfaitaire (porteur de projet)	20 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	20 000,00 €
<b>Total Frais de préparation du projet</b>	<b>20 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>20 000,00 €</b>
<b>Total</b>	<b>21 629,08 €</b>	<b>48 721,63 €</b>	<b>188 993,28 €</b>	<b>42 163,06 €</b>	<b>301 507,05 €</b>

---

<b>Financement éligible du partenaire (FEDER+Cofinancements nationaux FR-DE)</b>					<b>301 507,05 €</b>
--	--	--	--	--	---------------------

## Stadt Breisach am Rhein

	2020	2021	2022	2023	Total
<b>Frais de personnel</b>					
Frais de personnel - Taux forfaitaire 7%	0,00 €	123,86 €	6 648,80 €	1,24 €	6 773,90 €
<b>Total Frais de personnel</b>	<b>0,00 €</b>	<b>123,86 €</b>	<b>6 648,80 €</b>	<b>1,24 €</b>	<b>6 773,90 €</b>
<b>Frais de bureau et frais administratifs</b>					
Frais de bureau et frais administratifs - Taux forfaitaire 15%	0,00 €	18,58 €	997,32 €	0,19 €	1 016,09 €
<b>Total Frais de bureau et frais administratifs</b>	<b>0,00 €</b>	<b>18,58 €</b>	<b>997,32 €</b>	<b>0,19 €</b>	<b>1 016,09 €</b>
<b>Frais de déplacement et d'hébergement</b>					
Frais de déplacement, d'hébergement et de restauration	0,00 €	17,64 €	17,65 €	17,65 €	52,94 €
<b>Total Frais de déplacement et d'hébergement</b>	<b>0,00 €</b>	<b>17,64 €</b>	<b>17,65 €</b>	<b>17,65 €</b>	<b>52,94 €</b>
<b>Frais d'infrastructure</b>					
Travaux : stations	0,00 €	1 751,82 €	94 965,17 €	0,00 €	96 716,99 €
<b>Total Frais d'infrastructure</b>	<b>0,00 €</b>	<b>1 751,82 €</b>	<b>94 965,17 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>96 716,99 €</b>
<b>Total</b>	<b>0,00 €</b>	<b>1 911,90 €</b>	<b>102 628,94 €</b>	<b>19,08 €</b>	<b>104 559,92 €</b>
<b>Financement éligible du partenaire (FEDER+Cofinancements nationaux FR-DE)</b>					<b>104 559,92 €</b>

## VI.1.2. Synthèse : budget des partenaires français + allemands

	2020	2021	2022	2023	Total
<b>Frais de personnel</b>					
Frais de personnel - Taux forfaitaire 20%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Frais de personnel - Taux forfaitaire 10%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Frais de personnel - Taux forfaitaire 7%	1 401,24 €	3 280,28 €	18 892,70 €	2 732,77 €	26 306,99 €
<b>Total Frais de personnel</b>	<b>1 401,24 €</b>	<b>3 280,28 €</b>	<b>18 892,70 €</b>	<b>2 732,77 €</b>	<b>26 306,99 €</b>
<b>Frais de bureau et frais administratifs</b>					
Frais de bureau et frais administratifs - Taux forfaitaire 15%	210,19 €	492,04 €	2 833,90 €	409,92 €	3 946,05 €
<b>Total Frais de bureau et frais administratifs</b>	<b>210,19 €</b>	<b>492,04 €</b>	<b>2 833,90 €</b>	<b>409,92 €</b>	<b>3 946,05 €</b>
<b>Frais de déplacement et d'hébergement</b>					
Frais de déplacement, d'hébergement et de restauration	17,65 €	282,39 €	193,15 €	88,25 €	581,44 €
<b>Total Frais de déplacement et d'hébergement</b>	<b>17,65 €</b>	<b>282,39 €</b>	<b>193,15 €</b>	<b>88,25 €</b>	<b>581,44 €</b>
<b>Frais liés au recours à des compétences et à des services externes</b>					
Etude préliminaire	0,00 €	450,00 €	129 137,50 €	28 225,00 €	157 812,50 €
Modélisation dynamique des trafics à Colmar	0,00 €	14 850,00 €	1 720,00 €	0,00 €	16 570,00 €
Assistance technique	0,00 €	29 527,00 €	43 879,80 €	10 726,20 €	84 133,00 €
Communication et traduction	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Etudes d'avant-projet, de projet et procédures	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>Total Frais liés au recours à des compétences et à des services externes</b>	<b>0,00 €</b>	<b>44 827,00 €</b>	<b>174 737,30 €</b>	<b>38 951,20 €</b>	<b>258 515,50 €</b>
<b>Frais d'équipement</b>					
<b>Total Frais d'équipement</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Frais d'infrastructure</b>					
Travaux : stations	0,00 €	1 751,82 €	94 965,17 €	0,00 €	96 716,99 €
Travaux : aménagements de surface	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Travaux : assainissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Travaux : éclairage public	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Travaux : signalisation lumineuse	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Travaux : priorité Bus Radio + GPS	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>Total Frais d'infrastructure</b>	<b>0,00 €</b>	<b>1 751,82 €</b>	<b>94 965,17 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>96 716,99 €</b>
<b>Frais de préparation du projet</b>					
Frais de préparation du projet - Montant forfaitaire (porteur de projet)	20 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	20 000,00 €
<b>Total Frais de préparation du projet</b>	<b>20 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>20 000,00 €</b>
<b>Total</b>	<b>21 629,08 €</b>	<b>50 633,53 €</b>	<b>291 622,22 €</b>	<b>42 182,14 €</b>	<b>406 066,97 €</b>

## VI.1.3. Synthèse : budget des partenaires suisses (le cas échéant)

	2020	2021	2022	2023	Total
<b>Frais de personnel</b>					
Frais de personnel - Taux forfaitaire 20%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Frais de personnel - Taux forfaitaire 10%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Frais de personnel - Taux forfaitaire 7%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>Total Frais de personnel</b>	<b>0,00 €</b>				
<b>Frais de bureau et frais administratifs</b>					
Frais de bureau et frais administratifs - Taux forfaitaire 15%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>Total Frais de bureau et frais administratifs</b>	<b>0,00 €</b>				
<b>Frais de déplacement et d'hébergement</b>					
Frais de déplacement, d'hébergement et de restauration	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>Total Frais de déplacement et d'hébergement</b>	<b>0,00 €</b>				
<b>Frais liés au recours à des compétences et à des services externes</b>					
Etude préliminaire	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Modélisation dynamique des trafics à Colmar	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Assistance technique	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Communication et traduction	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Etudes d'avant-projet, de projet et procédures	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>Total Frais liés au recours à des compétences et à des services externes</b>	<b>0,00 €</b>				
<b>Frais d'équipement</b>					
<b>Total Frais d'équipement</b>	<b>0,00 €</b>				
<b>Frais d'infrastructure</b>					
Travaux : stations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Travaux : aménagements de surface	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Travaux : assainissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Travaux : éclairage public	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Travaux : signalisation lumineuse	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Travaux : priorité Bus Radio + GPS	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>Total Frais d'infrastructure</b>	<b>0,00 €</b>				
<b>Frais de préparation du projet</b>					
Frais de préparation du projet - Montant forfaitaire (porteur de projet)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>Total Frais de préparation du projet</b>	<b>0,00 €</b>				
<b>Total</b>	<b>0,00 €</b>				

## VI.1.4. Synthèse : budget global du projet

	2020	2021	2022	2023	Total
<b>Frais de personnel</b>					
Frais de personnel - Taux forfaitaire 20%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Frais de personnel - Taux forfaitaire 10%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Frais de personnel - Taux forfaitaire 7%	1 401,24 €	3 280,28 €	18 892,70 €	2 732,77 €	26 306,99 €
<b>Total Frais de personnel</b>	<b>1 401,24 €</b>	<b>3 280,28 €</b>	<b>18 892,70 €</b>	<b>2 732,77 €</b>	<b>26 306,99 €</b>
<b>Frais de bureau et frais administratifs</b>					
Frais de bureau et frais administratifs - Taux forfaitaire 15%	210,19 €	492,04 €	2 833,90 €	409,92 €	3 946,05 €
<b>Total Frais de bureau et frais administratifs</b>	<b>210,19 €</b>	<b>492,04 €</b>	<b>2 833,90 €</b>	<b>409,92 €</b>	<b>3 946,05 €</b>
<b>Frais de déplacement et d'hébergement</b>					
Frais de déplacement, d'hébergement et de restauration	17,65 €	282,39 €	193,15 €	88,25 €	581,44 €
<b>Total Frais de déplacement et d'hébergement</b>	<b>17,65 €</b>	<b>282,39 €</b>	<b>193,15 €</b>	<b>88,25 €</b>	<b>581,44 €</b>
<b>Frais liés au recours à des compétences et à des services externes</b>					
Etude préliminaire	0,00 €	450,00 €	129 137,50 €	28 225,00 €	157 812,50 €
Modélisation dynamique des trafics à Colmar	0,00 €	14 850,00 €	1 720,00 €	0,00 €	16 570,00 €
Assistance technique	0,00 €	29 527,00 €	43 879,80 €	10 726,20 €	84 133,00 €
Communication et traduction	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Etudes d'avant-projet, de projet et procédures	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>Total Frais liés au recours à des compétences et à des services externes</b>	<b>0,00 €</b>	<b>44 827,00 €</b>	<b>174 737,30 €</b>	<b>38 951,20 €</b>	<b>258 515,50 €</b>
<b>Frais d'équipement</b>					
<b>Total Frais d'équipement</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Frais d'infrastructure</b>					
Travaux : stations	0,00 €	1 751,82 €	94 965,17 €	0,00 €	96 716,99 €
Travaux : aménagements de surface	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Travaux : assainissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Travaux : éclairage public	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Travaux : signalisation lumineuse	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Travaux : priorité Bus Radio + GPS	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>Total Frais d'infrastructure</b>	<b>0,00 €</b>	<b>1 751,82 €</b>	<b>94 965,17 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>96 716,99 €</b>
<b>Frais de préparation du projet</b>					
Frais de préparation du projet - Montant forfaitaire (porteur de projet)	20 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	20 000,00 €
<b>Total Frais de préparation du projet</b>	<b>20 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>20 000,00 €</b>
<b>Total</b>	<b>21 629,08 €</b>	<b>50 633,53 €</b>	<b>291 622,22 €</b>	<b>42 182,14 €</b>	<b>406 066,97 €</b>

## VI.2. Plan de financement

### VI.2.1. Plan de financement par partenaire - Synthèse

#### FEDER

Nom du partenaire	FEDER	% FEDER	Détail cofinancement ou contrepartie			Total
			Cofinancement Public	Cofinancement Privé	Total cofinancement	
Région Grand Est	150 753,52 €	50.00 %	150 753,53 €	0,00 €	150 753,53 €	301 507,05 €
Sous total	150 753,52 €		150 753,53 €	0,00 €	150 753,53 €	301 507,05 €
Stadt Breisach am Rhein	52 279,96 €	50.00 %	52 279,96 €	0,00 €	52 279,96 €	104 559,92 €
Sous total	52 279,96 €		52 279,96 €	0,00 €	52 279,96 €	104 559,92 €
<b>Total</b>	<b>203 033,48 €</b>	<b>50.00</b>	<b>203 033,49 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>203 033,49 €</b>	<b>406 066,97 €</b>
<b>Total %</b>	<b>50.00 %</b>	<b>50.00 %</b>	<b>100.00 %</b>	<b>0.00 %</b>	<b>50.00 %</b>	<b>100 %</b>

## VI.2.2. Plan de financement par partenaire - Détails

## Région Grand Est

Source de financement	Nom du cofinancier	Montant	dont en argent	dont en nature	%
<b>FEDER</b>					
FEDER		150 753,52 €	150 753,52 €		50.00
<b>Contreparties nationales au FEDER</b>					
Cofinancement Public	Région Grand Est	102 757,78 €	102 757,78 €	0,00 €	34.08
	Département du Haut-Rhin	47 995,75 €	47 995,75 €	0,00 €	15.92
	Total Cofinancement Public	150 753,53 €	150 753,53 €	0,00 €	50.00
Cofinancement Privé					0.00
	Total Contreparties nationales au FEDER	150 753,53 €	150 753,53 €	0,00 €	50.00
	<b>Total éligible</b>	<b>301 507,05 €</b>	<b>301 507,05 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>100.00 %</b>
<b>Autres Financements</b>					
Financement suisse / inéligible (public)					0.00
Recettes inéligibles (produit de la vente de biens ou services)					0.00
Financement suisse / inéligible (privé)					0.00
	<b>Total</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>100.00 %</b>

## Stadt Breisach am Rhein

Source de financement	Nom du cofinancier	Montant	dont en argent	dont en nature	%
<b>FEDER</b>					
FEDER		52 279,96 €	52 279,96 €		50.00
<b>Contreparties nationales au FEDER</b>					
Cofinancement Public	Stadt Breisach am Rhein	2 978,49 €	2 978,49 €	0,00 €	2.85
	Zweckverband Regio-Nahverkehr Freiburg	8 935,46 €	8 935,46 €	0,00 €	8.55
	Colmar Agglomération	27 302,79 €	27 302,79 €	0,00 €	26.11
	Département du Haut-Rhin	13 063,22 €	13 063,22 €	0,00 €	12.49
	Total Cofinancement Public	52 279,96 €	52 279,96 €	0,00 €	50.00
Cofinancement Privé					0.00
	Total Contreparties nationales au FEDER	52 279,96 €	52 279,96 €	0,00 €	50.00
	<b>Total éligible</b>	<b>104 559,92 €</b>	<b>104 559,92 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>100.00 %</b>
<b>Autres Financements</b>					
Financement suisse / inéligible (public)					0.00
Recettes inéligibles (produit de la vente de biens ou services)					0.00
Financement suisse / inéligible (privé)					0.00
	<b>Total</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>100.00 %</b>

## Zweckverband Regio-Nahverkehr Freiburg

Source de financement	Nom du cofinancier	Montant	dont en argent	dont en nature	%
<b>Contreparties nationales au FEDER</b>					
Cofinancement Public					0.00
Cofinancement Privé					0.00
TotalContreparties nationales au FEDER		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0.00
<b>Total éligible</b>		<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>100.00 %</b>
<b>Autres Financements</b>					
Financement suisse / inéligible (public)					0.00
Recettes inéligibles (produit de la vente de biens ou services)					0.00
Financement suisse / inéligible (privé)					0.00
<b>Total</b>		<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>100.00 %</b>

## Département du Haut-Rhin

Source de financement	Nom du cofinancier	Montant	dont en argent	dont en nature	%
<b>Contreparties nationales au FEDER</b>					
Cofinancement Public					0.00
Cofinancement Privé					0.00
TotalContreparties nationales au FEDER		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0.00
<b>Total éligible</b>		<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>100.00 %</b>
<b>Autres Financements</b>					

Financement suisse / inéligible (public)					0.00
Recettes inéligibles (produit de la vente de biens ou services)					0.00
Financement suisse / inéligible (privé)					0.00
<b>Total</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>100.00 %</b>

## Colmar Agglomération

Source de financement	Nom du cofinancier	Montant	dont en argent	dont en nature	%
<b>Contreparties nationales au FEDER</b>					
Cofinancement Public					0.00
Cofinancement Privé					0.00
Total Contreparties nationales au FEDER		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0.00
<b>Total éligible</b>		<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>100.00 %</b>
<b>Autres Financements</b>					
Financement suisse / inéligible (public)					0.00
Recettes inéligibles (produit de la vente de biens ou services)					0.00
Financement suisse / inéligible (privé)					0.00
<b>Total</b>		<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>100.00 %</b>

## Etat - Préfecture de Région Grand Est

Source de financement	Nom du cofinanceur	Montant	dont en argent	dont en nature	%
<b>Contreparties nationales au FEDER</b>					
Cofinancement Public					0.00
Cofinancement Privé					0.00
Total Contreparties nationales au FEDER		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0.00
<b>Total éligible</b>		<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>100.00 %</b>
<b>Autres Financements</b>					
Financement suisse / inéligible (public)					0.00
Recettes inéligibles (produit de la vente de biens ou services)					0.00
Financement suisse / inéligible (privé)					0.00
<b>Total</b>		<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>100.00 %</b>

### VI.2.3. Plan de financement par cofinanceur

Cofinanceur	Public / Privé	Montant apporté
Région Grand Est	Public	102 757,78 €
Stadt Breisach am Rhein	Public	2 978,49 €
Zweckverband Regio-Nahverkehr Freiburg	Public	8 935,46 €
Département du Haut-Rhin	Public	61 058,97 €
Colmar Agglomération	Public	27 302,79 €
<strong>FEDER</strong>		203 033,48 €

<strong>Recettes inéligibles</strong>		0,00 €
TOTAL Projet		406 066,97 €

**VI.2.4. Plan de financement global du projet**

FEDER				Autres Financements			Total projet
FEDER	Cofinancement public	Cofinancement privé	Total cofinancement	Financement suisse / inéligible (public)	Recettes inéligibles (produit de la vente de biens ou services)	Financement suisse / inéligible (privé)	
203 033,48 €	203 033,49 €	0,00 €	203 033,49 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	406 066,97 €

**VI.2.5. Taux de change (pour les projets avec participation suisse)**

-

## **Annexes**

### **VII.1. Annexe sur les budgets des partenaires, sur les frais de personnel, annexe descriptive**

## Engagements

### VIII.1. Déclaration du porteur de projet

Par la présente, le porteur de projet :

Question	OUI	NON
certifie avoir pris connaissance des critères de sélection et d'éligibilité du programme, et avoir lu le présent formulaire et ses annexes ;	X	
certifie avoir pris connaissance des obligations du qui incombent au porteur de projet et prend l'engagement de les respecter ;	X	
certifie avoir fait valider le contenu du formulaire et de ses annexes par tous les partenaires du projet concernés;	X	
certifie avoir compris les obligations qui lui incombent en matière de communication et s'engage à les respecter;	X	
certifie l'exactitude des renseignements saisis dans le formulaire de candidature et ses annexes et s'engage à fournir aux services compétents tous les renseignements supplémentaires jugés utiles pour instruire le projet et suivre sa réalisation;	X	
déclare ne pas avoir obtenu ou demandé, pour les actions prévues dans le projet présenté, d'autres aides ou financements de l'Union européenne ;	X	
s'engage à réaliser l'opération conformément aux modalités arrêtées par le Comité de suivi si celui-ci accorde le cofinancement demandé.	X	

## VIII.2. Signature du porteur de projet

Par la présente, le signataire, représentant légal du porteur de projet, certifie l'exactitude des renseignements donnés dans le formulaire

Signature du représentant légal du porteur de projet
Nom du signataire
Fonction du signataire
Date :

Cachet

--